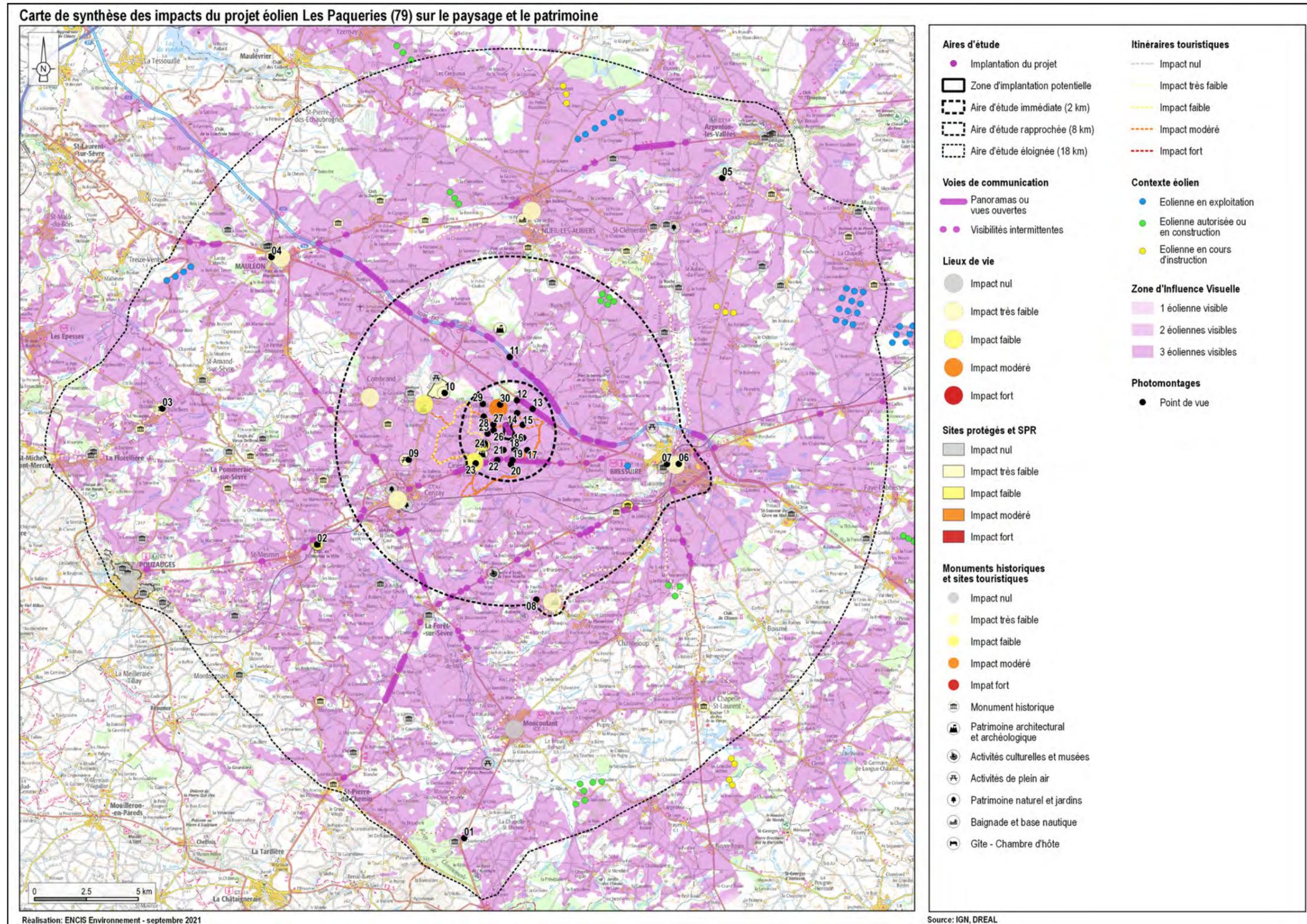




Photographie 209 : Perception du projet depuis la D960bis au niveau du parking de Monthardy (aire immédiate, photomontage 19).



Photographie 208 : Depuis la rue du de l'Etang, à Bretignolles, le projet est bien visible dans l'axe de la rue (aire immédiate, photomontage 30).



Carte 68 : Carte de synthèse des impacts du projet des Paqueries.

### 8.1.3 Mesures environnementales

#### 8.1.3.1 Mesures prises lors de la conception du projet

Lors de la conception du projet, un certain nombre d'impacts négatifs ont été évités grâce à des mesures préventives prises par le maître d'ouvrage du projet au vu des résultats des experts environnementaux et de la concertation locale.

Les principales mesures prises en faveur d'une qualité paysagère lors de la conception du projet sont :

- Choix d'un projet s'étirant sur un axe nord-ouest / sud-est avec des interdistances régulières ;
- Choix d'un gabarit d'éoliennes adapté au paysage.

#### 8.1.3.2 Mesures prises pour la phase de construction

Dans cette partie sont présentées les mesures d'évitement, de réduction, de compensation, d'accompagnement et de suivi prises pour améliorer le bilan environnemental de la phase de chantier de construction. Plusieurs mesures de réduction ont été prises afin de réduire les impacts potentiels du chantier.

#### 8.1.3.3 Mesures prises pour la phase d'exploitation

Dans cette partie sont présentées, les mesures d'évitement, de réduction, de compensation, d'accompagnement et de suivi prises pour améliorer le bilan environnemental de la phase d'exploitation du parc éolien.

Numéro	Type	Description
Mesure 1	Réduction	Choix d'une implantation lisible en une ligne régulière reprenant l'orientation des structures paysagères principales
Mesure 2	Réduction	Implantation des éoliennes en recul vis-à-vis de la vallée et choix d'un gabarit d'éoliennes adapté au paysage
Mesure 3	Réduction	Réutilisation préférentielle des voies d'accès existantes par le réaménagement de pistes existantes (2 646 m linéaires)
Mesure C1	Réduction	Les pistes ainsi que les tranchées destinées au passage des câbles ne devront pas être implantées à moins d'un mètre du droit du houppier
Mesure C2	Réduction	Mise en place d'un élagage raisonné préservant à la fois la silhouette des arbres et leur santé, pour une meilleure longévité
Mesure C3	Réduction	Mise en place d'une signalétique temporaire afin de guider les usagers des itinéraires vers une déviation durant la phase de chantier
Mesure E1	Réduction	Habillement du poste de livraison par un bardage bois vertical à claire-voie favorisant l'inscription du module dans le paysage
Mesure E2	Réduction	Utilisation de matériaux de recouvrement d'origine locale présentant une teinte approchant de la teinte naturelle du sol en place ; réalisation d'un enherbement de la bande centrale des chemins
Mesure E3	Réduction	Plantation de haies brise-vue pour les riverains du projet

Tableau 36 : Synthèse des mesures d'évitement, réduction, compensation et accompagnement du projet.

# Table des illustrations

**Photographies**

Photographie 1 : Les collines vendéennes ouvrent de larges et lointaines vues vers le nord-est, au-delà de la vallée de la Sèvre Nantaise (belvédère de St-Michel-de-Mont-Mercure).	32	Photographie 39 : Le donjon du château de St-Mesmin (MH45) offre un panorama très généreux sur le paysage ; la ZIP y est assez visible à l'horizon.	58
Photographie 2 : Vallonnements bocagers de la vallée du Dolo, au nord-est de l'AEE.	32	Photographie 40 : Depuis les hauteurs à l'ouest du domaine de Tournelay (MH51) la ZIP est perceptible à l'horizon, mais reste peu prégnante.	58
Photographie 3 : Passage de la N249 au nord-ouest de l'AEE.	33	Photographie 38 : Depuis la D960b à l'est de St-Mesmin, une covisibilité peu marquante existe entre la ZIP et le château de St-Mesmin (MH45).	58
Photographie 4 : La D938ter présente un gabarit assez réduit, ici au sud de l'AER.	33	Photographie 41 : Rochers du Pyrôme dans leur contexte boisé.	59
Photographie 5 : Paysage de bocage aux franges nord de l'AEE.	34	Photographie 42 : ZIP masquée depuis le secteur est du SPR de Pouzauges, au lieu-dit Le Coteau.	61
Photographie 6 : Boisements coiffant les collines vendéennes aux abords de Pouzauges.	34	Photographie 44 : Depuis les hauteurs du coteau ouest du Dolo, entre Bressuire et Voultegon, la Voie verte 2 permet de percevoir la ZIP, souvent partiellement filtrée par la végétation.	63
Photographie 7 : Chemin rural et motifs bocagers dans les contreforts de la Gâtine en limite nord des Deux-Sèvres ; des éoliennes s'inscrivent parmi les arbres à l'horizon.	37	Photographie 43 : Depuis certains tronçons du GRP de Pouzauges - Boucle des Puys, des vues s'ouvrent en direction de la ZIP, souvent filtrée par la végétation, comme ici depuis le sud-ouest de St-Mesmin.	63
Photographie 8 : Au nord de Bressuire, les paysages restent assez ouverts depuis les hauteurs des coteaux du Dolo, dans les contreforts de la Gâtine.	37	Photographie 45 : Au nord de Beaulieu-sous-Bressuire, les affluents du Dolo modèlent le plateau, dont les légères ondulations sont soulignées par les motifs végétaux.	66
Photographie 9 : Paysage ouvert du bocage bressuirais aux abords de la N249, dans l'AER ; bâtiments agricoles et haies arborées constituent les motifs les plus marquants.	37	Photographie 47 : Au sud-ouest de l'AER, le vallon du ruisseau de la Papinière est parcouru d'un réseau bocager bien préservé, constitué à la fois de haies basses taillées et de linéaires d'arbres de haut jet.	66
Photographie 10 : Réseau de haies du bocage bressuirais dans le vallon de l'Hière, au sud-ouest de l'AEE.	37	Photographie 48 : Depuis certains secteurs bocagers, les vues restent relativement courtes depuis les chemins.	66
Photographie 11 : Ondulations du plateau et motifs végétaux dans le haut bocage vendéen, entre St-Mesmin et Pouzauges.	38	Photographie 46 : Depuis le nord-est de l'AER, les rideaux végétaux du bocage s'étirent les uns après les autres, tandis que le bois de Bretignolles coiffe la ligne de crête à l'horizon.	66
Photographie 12 : Les collines vendéennes offrent des vues larges sur les paysages du haut bocage vendéen, ici aux abords de Pouzauges.	38	Photographie 49 : Le coteau au-dessus de la voie ferrée offre par endroits des vues ouvertes vers l'ouest et la ZIP ; ici depuis la rue des Cailloux.	68
Photographie 14 : Paysages bocagers du fond de vallée de la Sèvre Nantaise à St-André-sur-Sèvre.	39	Photographie 50 : Depuis les hauteurs de Bressuire, la ZIP s'inscrit à l'horizon dans l'axe du boulevard de Poitiers.	68
Photographie 13 : La Sèvre Nantaise à St-Amand-sur-Sèvre.	39	Photographie 51 : Au débouché de la rue des Pierrières, la ZIP s'inscrit dans le prolongement de la D960bis.	69
Photographie 15 : A l'ouest d'Argenton-les-Vallées, la D759 circule sur les hauteurs des contreforts de la Gâtine et des vues lointaines s'ouvrent en direction de la ZIP.	40	Photographie 53 : En sortie nord-ouest de Courlay, la D149 permet une visibilité lointaine de la ZIP, partiellement masquée par la végétation.	69
Photographie 16 : A l'est de Montcutant, les collines surplombant l'Ouine offrent des vues lointaines vers la ZIP.	40	Photographie 52 : Depuis le secteur de Beauchêne, la ZIP est visible à l'horizon au-dessus de Cerizay.	69
Photographie 17 : En limite sud-ouest de l'AEE, les collines du haut bocage vendéen offrent de larges panoramas.	41	Photographie 54 : La ZIP est visible au-dessus du tissu bâti depuis la rue du Stade, à Combrand.	70
Photographie 18 : En sortie est de Mauléon, la ZIP est peu perceptible depuis la D149bis.	47	Photographie 55 : Des ouvertures dans le tissu bâti de Combrand permettent des visibilités ponctuelles vers la ZIP.	70
Photographie 19 : Depuis la D154 à l'est de Nueil, la ZIP est visible au-delà du vallon de l'Argent.	47	Photographie 56 : Depuis l'est de Le Pin, le vallon de l'Argent ouvre les vues vers la ZIP.	70
Photographie 20 : Depuis l'avenue St-Hubert, aux Aubiers, la ZIP s'inscrit dans le prolongement de la voie.	47	Photographie 57 : Le tissu bâti de Le Pin masque souvent largement la ZIP.	70
Photographie 21 : Bien que situées sur un versant orienté vers la ZIP, les franges nord de Montcutant ne permettent pas de visibilité de celle-ci.	48	Photographie 58 : Depuis un franchissement au-dessus de la N249, au nord de l'AEI, la ZIP est bien visible ; elle reste bien plus discrète depuis la route elle-même, étant en grande partie masquée par la végétation.	71
Photographie 22 : Perception en direction de la ZIP depuis la N249 à l'est de Mauléon.	49	Photographie 59 : Depuis l'est, la ZIP est dans l'axe de la N249, en partie masquée par la végétation.	71
Photographie 23 : Depuis la N149, à l'est de St-Sauveur de Givre en Mai, la ZIP est masquée par la végétation.	49	Photographie 60 : A l'est de l'AEI, la végétation longeant la D960 bis dissimule facilement la ZIP.	71
Photographie 24 : Depuis la D759, à l'ouest d'Argenton-les-Vallées, la ZIP est visible mais peu marquante.	49	Photographie 61 : La ZIP reste le plus souvent masquée par la végétation depuis la D938ter.	71
Photographie 25 : Depuis la D938ter à St-Marsault, la ZIP s'inscrit dans l'axe de la voie.	50	Photographie 62 : Depuis la D744 à l'ouest de l'AER, la ZIP est parfois visible, mais est facilement filtrée voire masquée par la végétation.	72
Photographie 26 : Depuis Chantemerle au sud de l'AEE, la D744 permet d'apercevoir la ZIP, peu marquante dans le lointain.	50	Photographie 63 : La ZIP s'inscrit dans la perspective de la place Notre-Dame depuis le parvis de l'église (MH52).	74
Photographie 27 : Depuis la D748 à proximité de l'AER, la végétation filtre assez largement la ZIP.	50	Photographie 64 : Covisibilité entre le clocher de l'église Notre Dame de bressuire (MH52) et la ZIP depuis la rue Jean Jaurès.	74
Photographie 28 : Le château de Pouzauges (MH5).	52	Photographie 65 : Depuis le point de vue du château de Bressuire, la ZIP devrait être largement masquée par la végétation.	74
Photographie 29 : Donjon de Châteaumur (MH17).	53	Photographie 66 : Depuis la D35 au nord du logis (MH55), la ZIP est très largement masquée par la végétation et les bâtiments.	75
Photographie 31 : Eglise Notre-Dame de Pitié (MH23), et son calvaire en avant-plan.	53	Photographie 67 : Les covisibilités entre le logis (MH56) et la ZIP restent peu marquantes depuis la D938ter.	76
Photographie 30 : Notre Dame des Châtelliers (MH21).	53	Photographie 68 : Depuis la D33, la ZIP est très partiellement visible, largement filtrée par la végétation.	76
Photographie 32 : Entrée de l'enceinte du château de Mauléon (MH33), et palais de justice construit au centre de l'enceinte au XVIIIème siècle.	53	Photographie 69 : Vue large de la vallée de l'Anguillette et vers la ZIP en partie filtrée par la végétation depuis la route voisine du belvédère du Sentier des Celtes.	77
Photographie 33 : Entrée du domaine de Tournelay (MH51).	54	Photographie 70 : Paysage bocager du sud-est de l'AER perçu depuis la Voie Verte 3 ; la ZIP est partiellement visible malgré les filtres visuels des haies.	77
Photographie 34 : Depuis le chemin d'accès au donjon de Châteaumur (MH17), la végétation filtre les perceptions, notamment vers la ZIP et l'église Notre Dame des Châtelliers (MH21).	57	Photographie 71 : A l'ouest de la ZIP, les pentes du versant de l'Argent forment d'amples ondulations, soulignées par le réseau régulier des haies basses taillées.	81
Photographie 35 : Depuis la butte de Châtelliers, le relief permet des vues lointaines, largement filtrées par la végétation ; la ZIP est ici perceptible entre ces écrans, depuis les abords de l'église Notre Dame (MH21).	57	Photographie 75 : Sur le tracé de la D960bis, le bourg de Cirières est desservi par un rond-point, depuis lequel se révèlent le paysage de la vallée de l'Argent, mais aussi la silhouette de l'église.	82
Photographie 36 : L'enceinte du château de Mauléon (MH33) offre un panorama exceptionnel sur le bourg et la vallée de l'Ouin ; la ZIP est perceptible, mais assez peu marquante à l'horizon.	58	Photographie 72 : Un vallon ponctué de retenues d'eau accompagnées d'une ripisylve marque la limite sud de Bretignolles.	82
Photographie 37 : Autour du donjon de Châteaumur (MH17), quelques ouvertures dans l'enceinte bâtie offrent des vues sur les alentours.	58	Photographie 73 : Au long de la D149bis, le hameau de La Faye présente un front bâti quasi-continu.	82
		Photographie 74 : Au voisinage de l'église de Bretignolles, un petit jardin public surplombe le paysage boisé du vallon du St-Pierre.	82

Photographie 76 : A l'ouest de l'AEI, les pentes agricoles remontent progressivement jusqu'à la ZIP, sur les hauteurs.	83	travers une haie ; filtre visuel des haies en arrière-plan ; sentier rural au sein d'une lande boisée.	101
Photographie 78 : Au sein du bois de Bretignolles, les paysages sont plus refermés.	83	Photographie 119 : Vue en contre-plongée et vue en plongée du parc éolien de Merdelou (photo : F. Bonnenfant).	116
Photographie 81 : Au sud-est de l'AEI, la D960bis parcourt les hauteurs bocagères du versant de l'Argent.	83	Photographie 120 : Perception selon l'angle de vue (Source : The Wind Power, auteur : M. Pierrot).	116
Photographie 77 : Au nord-ouest de l'AEI, le vallon du St-Pierre forme un profond repli dans le coteau.	83	Photographie 121 : Vue de l'état initial.	131
Photographie 79 : Haie multi-strates séparant les parcelles.	83	Photographie 122 : Variante 1.	131
Photographie 80 : Chemin rural enherbé en son centre et haies basses taillées.	83	Photographie 123 : Variante 2.	131
Photographie 82 : Perception de la ZIP au-dessus des boisements depuis les abords de la salle des fêtes de Cirières.	84	Photographie 124 : Vue de l'état initial.	133
Photographie 83 : Depuis le parking faisant face à l'église de Cirières, seules les parties les plus hautes de la ZIP sont visibles au-dessus du boisement.	85	Photographie 125 : Variante 1.	133
Photographie 84 : Quelques visibilités partielles de la ZIP s'ouvrent depuis les quartiers pavillonnaires à l'ouest de Cirières.	85	Photographie 126 : Variante 2.	133
Photographie 86 : Depuis la rue de la Croix de Jubilé, au niveau du cimetière de Bretignolles, la ZIP émerge assez nettement au-dessus des boisements, dans l'axe de la voie.	85	Photographie 127 : Vue de l'état initial.	135
Photographie 87 : Depuis la rue de l'Étang, au nord de bretignolles, la ZIP est très présente dans le paysage du bourg.	85	Photographie 128 : Variante 1.	135
Photographie 85 : En traversée de Cirières, les ouvertures dans le tissu bâti permettent de percevoir la ZIP par intermittence depuis la D960bis.	85	Photographie 129 : Variante 2.	135
Photographie 88 : Depuis la rue St-Pierre à Bretignolles, la ZIP est souvent masquée, mais elle se révèle entre les bâtiments, comme ici dans l'axe de la rue du Chabot.	86	Photographie 130 : Vue de l'état initial.	137
Photographie 89 : Vue depuis St Louis (1).	90	Photographie 131 : Variante 1.	137
Photographie 90 : Vue depuis La Très Chère (2).	90	Photographie 132 : Variante 2.	137
Photographie 91 : Vue depuis Les Basses Rimbretières (3).	90	Photographie 133 : Texture des pistes en concassé calcaire / granit.	139
Photographie 92 : Vue depuis Champ Blanc (4).	91	Photographie 134 : Arbres impactés par le chantier : abattage (à droite) et élagage (à gauche).	153
Photographie 93 : Vue depuis Bois d'Ane (5).	91	Photographie 135 : Entrée de champ nécessitant un défrichement pour les besoins du chantier.	153
Photographie 94 : Vue depuis Les Hautes Brimbetières (6).	91	Photographie 136 : Illustration d'un chantier éolien.	153
Photographie 95 : Vue depuis Le Petit Monconseil (7).	91	Photographie 137 : Vue lointaine sur le projet éolien depuis les contreforts de la Gâtine, au sud-ouest d'Argenton-les-Vallées (photomontage 05).	156
Photographie 96 : Vue depuis Les Noues (8).	92	Photographie 138 : Vue sur le projet éolien depuis le bocage bressuirais, à Courlay (photomontage 08).	156
Photographie 97 : Vue rapprochée depuis Monconseil (9).	92	Photographie 139 : Vue sur le projet éolien depuis le donjon du château de St-Mesmin, dans la vallée de la Sèvre Nantaise (photomontage 02).	157
Photographie 98 : Vue rapprochée depuis La Brénelière (10).	92	Photographie 140 : En sortie est de Mauléon, le projet est peu perceptible depuis la D149bis.	160
Photographie 99 : Vue depuis Le Haut Bourg (11).	93	Photographie 144 : Vue sur le projet éolien depuis le château de Mauléon (photomontage 04).	160
Photographie 100 : Vue depuis L'Inglinière (12).	93	Photographie 141 : Depuis la D154 à l'est de Nueil, le projet est masqué par le relief et les boisements lointains.	160
Photographie 101 : Vue depuis Les Morzinières (14).	93	Photographie 142 : Depuis l'avenue St-Hubert, aux Aubiers, le projet s'inscrit dans le prolongement de la voie, mais reste très peu prégnant visuellement.	160
Photographie 102 : Vue depuis La Faye (16).	93	Photographie 143 : Bien que situées sur un versant orienté vers le projet, les franges nord de Montcutant ne permettent pas de visibilité de celui-ci.	160
Photographie 103 : Vue depuis La Violette (17).	94	Photographie 145 : Perception en direction du projet, peu prégnant sur l'horizon, depuis la N249 à l'est de Mauléon.	161
Photographie 104 : Vue depuis Monthardy (18).	94	Photographie 146 : Depuis la N149, à l'est de St-Sauveur de Givre en Mai, le projet est masqué par le relief.	161
Photographie 105 : Vue depuis Bellefontaine (22).	94	Photographie 147 : Depuis la D759, à l'ouest d'Argenton-les-Vallées, le projet est visible mais peu marquant.	161
Photographie 106 : Vue depuis La Petite Bosse (33).	94	Photographie 151 : Depuis la D960b à l'est de St-Mesmin, le projet est difficilement perceptible, filtré par la végétation.	162
Photographie 108 : En descendant dans la vallée de l'Argent à l'est de Cirières, les peupleraies constituent un filtre visuel partiel depuis la D960bis ; la coupe du boisement révélerait largement la ZIP.	96	Photographie 148 : Depuis la D938ter à St-Marsault, le projet s'inscrit dans l'axe de la voie.	162
Photographie 109 : Depuis le petit stationnement situé en bordure de la D960bis au sud de la ZIP, celle-ci est bien visible au nord, au-dessus de l'horizon boisé.	96	Photographie 149 : Depuis Chantemerle au sud de l'AEE, le projet est difficilement perceptible, masqué par le relief et la végétation (photomontage 01).	162
Photographie 110 : Au nord-est de l'AEI, des vues assez larges s'ouvrent vers la ZIP depuis la D149bis (ici au niveau du hameau Jouvence) ; les haies repoussent la ZIP en arrière-plan, mais ne la dissimulent que très partiellement.	96	Photographie 150 : Depuis la D748 à proximité de l'AER, la végétation filtre largement les perceptions du projet.	162
Photographie 107 : Depuis la D150 en sortie est de Bretignolles, la ZIP est assez largement filtrée par la végétation.	96	Photographie 152 : Depuis les abords de l'église Notre-Dame des Châtelliers, sur la butte de Sèvremont, les éoliennes du projet restent discrètes à l'horizon (photomontage 03).	165
Photographie 111 : Le château de Cirières est entouré d'un parc assez densément boisé, et sa façade principale se tourne vers le sud.	97	Photographie 153 : Depuis les hauteurs à l'ouest du domaine de Tournelay (MH51) le projet est perceptible à l'horizon, mais reste peu prégnant.	165
Photographie 112 : A l'est de l'AEI, entre les hameaux Les Landes et La Massotière, le circuit des Landes et l'itinéraire équestre Sur les terres du Haut Bocage offrent des perceptions vers la ZIP ; les haies bocagères longeant le chemin peuvent filtrer fortement ces vues selon les secteurs.	98	Photographie 154 : Depuis les hauteurs du coteau ouest du Dolo, entre Bressuire et Voultegon, le projet est largement filtré par la végétation, difficilement perceptible depuis la Voie verte 2.	169
Photographie 113 : Depuis le circuit des Sources de l'Argent, à l'ouest de l'AEI (au niveau du hameau La Boursaudière), la ZIP est en partie masquée par la végétation, mais reste bien présente dans le paysage.	98	Photographie 155 : Vue en esquisse du projet depuis le belvédère du Sentier des Celtes, à Cerizay ; les éoliennes sont largement filtrées par la végétation, mais leur implantation est bien lisible (photomontage 09).	174
Photographie 114 : En se dirigeant vers la ZIP depuis la partie nord de l'AEI, l'itinéraire équestre Sur les terres du Haut Bocage présente des perceptions axées sur celle-ci et relativement proches et ouvertes.	99	Photographie 156 : Vue en esquisse du projet depuis un pont sur la N249, à Nueil-les-Aubiers ; l'écartement régulier des éoliennes assure une bonne lisibilité au projet (photomontage 11).	174
Photographie 115 : La mare au nord-est de la ZIP, dissimulée par la végétation.	100	Photographie 157 : Vue ponctuelle sur le projet éolien depuis la place Notre-Dame, à Bressuire (photomontage 06).	175
Photographie 116 : Depuis le chemin longeant la limite nord de la ZIP, celle-ci présente un paysage relativement plat, et bien cloisonné par les haies en arrière-plan, qui accompagnent le chemin de randonnée.	101	Photographie 158 : Vue depuis le château de Bressuire ; le projet est masqué par le relief (photomontage 07).	175
Photographie 117 : Depuis le sentier en provenance du hameau St-Louis, à l'ouest de la ZIP, celle-ci présente des motifs plus variés : haies basses taillées en limite de champs, légères ondulations du terrain, alternance d'horizons ouverts et de présence de hautes haies arborées.	101	Photographie 160 : Depuis les hauteurs de Bressuire, le projet s'inscrit à l'horizon dans l'axe du boulevard de Poitiers .	175
Photographie 118 : Ambiances paysagères et motifs présents dans et aux abords de la ZIP : chemin rural partiellement enherbé, accompagné d'arbres en port libre ou de haies basses taillées ; entrée de champ en percée à		Photographie 159 : Le coteau au-dessus de la voie ferrée offre par endroits des vues ouvertes vers l'ouest et le projet ; ici depuis la rue des Cailloux.	175